

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°8 • Juillet 2003

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris  
Contact et inscription à la liste de diffusion, écrire à : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com)**

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

## Provocations... Résistances

Des gendarmes robocops pour embastiller José Bové, des forces de l'"ordre" déchaînées fonçant sur des manifestants à la Concorde, des grévistes mis en procès à Longwy ou chez McDo... les signes de la marche vers un régime policier s'accumulent. Un briquet dans la poche : tu deviens incendiaire, tu manifestes avec tes copains : tu fais partie d'une bande criminelle organisée, on applique la législation terroriste à ton cas – alors que les politiciens escrocs, des criminels du sang contaminé, les capitalistes licencieurs restent impunis.

Les pouvoirs, de gauche comme de droite, ont accumulé des lois répressives, ils les ont fait avaler à l'opinion publique endormie par les discours "sécuritaires". C'est pour cela que le gouvernement se sent suffisamment fort pour aller de provocation en provocation. À la criminalisation des cités et des quartiers, il ajoute la criminalisation du mouvement social. Jusqu'ici le pouvoir a réussi la séparation entre cités et mouvements sociaux. Des deux côtés, on se regardait trop souvent passivement, en chien de faïence, il y avait un mur d'incompréhension. La simultanéité des agressions policières et sécuritaires ici et là commence à changer cette situation.

Aujourd'hui il y a une opportunité pour que les résistances qui se forment dans les cités et dans la rue, dans les lieux de travail s'unissent, pour qu'elles comprennent qu'elles font face au même ennemi. Il n'y a rien de plus urgent que de tisser ces liens.

### > Au coup de canon.

"A la deuxième ou troisième sommation, boum, le coup de canon. Il faut cesser de tergiverser et tirer dans le tas. Autrement on n'en verra pas la fin.", Umberto Bossi, ministre dans le gouvernement Berlusconi, souhaite que les navires de guerre visent directement les bateaux des réfugiés. Alors qu'on a célébré, le 20 juin, la "journée mondiale des réfugiés", les bateaux de réfugiés continuent à couler en Méditerranée. En Italie, juste ce jour-là, il y a eu 41 naufragés sauvés en mer, 12 morts et 197 personnes disparues. Nous n'avons pas entendu de protestations en France face à la déclaration de Bossi, ni à droite ni à gauche. On le comprend, quand on sait que le Parlement français vient d'adopter une nouvelle loi sur le droit d'asile. Quand on sait qu'à la réunion du Conseil européen des Thessalonique du 19 juin on a travaillé sur le renforcement de la "forteresse Europe". La proposition britannique de créer des camps fermés à l'extérieur de l'Europe (Croatie, Maroc, Kenya...) n'a pas été, pour le moment adoptée, mais l'idée est dans l'air. Même le Haut Commissariat des réfugiés, censé protéger les réfugiés, est favorable à la création de centres fermés pour les présumés "faux demandeurs d'asile".

### > SUR LE VIF À Pantin, un Collectif toujours actif !

Le samedi 21 juin 2003, s'est tenu un repas de quartier avec jeux pour enfants et concerts de rap dans la cité des pommiers. Cet après-midi festif a été organisé par le Collectif Droits et Citoyenneté de Pantin et quelques habitants mobilisés depuis les événements survenus le 24 juillet 2002. Rappel des faits : dans cette même cité, suite à un contrôle d'identité, une policière est grièvement blessée. Les médias s'emparent de l'affaire en se fondant sur une seule source : un syndicat policier. Les mots-clefs sont lancés : groupes de jeunes, battes de base-ball, traquenard. Faut dire que cette histoire tombait à pic pour les flics qui réclamaient un renforcement d'armement et les politiques en pleine discussion sur les projets de loi Sarkozy (LSI) et Perben. Par la suite, le récit mensonger diffusé sera démenti par les policiers, les vidéos seront saisies, déclarées hors d'usage et les jeunes nieront toujours avoir blessé la policière. Malgré cela, au lynchage médiatique suit un lynchage judiciaire. Un syndicat policier réclame jusqu'à 10 ans de prison et depuis, un des jeunes poursuivis est incarcéré, sans date de procès !

Soutien et infos : Collectif Droit, Justice et Citoyenneté à PANTIN  
Marie-Noëlle Thibault 01 42 08 69 74  
Sylvie Tissot 01 55 86 95 37

## > La famille de Youssef Khaïf,

... tué voilà plus de dix ans par le policier Hiblot, vient d'être durement touchée par la mort de la belle-sœur de Youssef laissant toute la famille dans une situation de détresse morale et matérielle : la mère de Youssef va devoir prendre en charge trois enfants en bas âge. Brigitte Largueze, qui a publié dans Contre la fabrique de la haine une interview passionnante de la mère de Youssef, Keira Khaïf, lance pour cette dernière un appel à soutien. Il s'agit, dans un moment difficile, de manifester notre solidarité concrète à une famille et particulièrement à une femme dont le combat opiniâtre a permis de dénoncer l'injustice. Envoyez vos chèques de tous montants (à l'ordre Keira Khaïf) et vos mots de soutien chez Brigitte qui transmettra : Brigitte Largueze, 23 passages Hébrard 75010 Paris.

Pour plus d'infos : [brigitte.largueze@wanadoo.fr](mailto:brigitte.largueze@wanadoo.fr)

## > Main courante

Un nouveau site, outil de collecte et de diffusion de témoignages de faits de répression, a vu le jour à l'initiative d'Act'Up-Paris. Il s'articule autour de 3 axes : recueillir et diffuser — les témoignages victimes de discriminations — les conséquences de l'application légale de la Loi sur la Sécurité Intérieure : son évaluation et ses effets, et surtout les débordements qu'elle occasionne déjà — toutes les situations administratives discriminantes. <http://www.maincourante.eu.org/>



## Larzac...

Du 8 au 10 Août ! Rassemblement pour s'opposer à la marchandisation du monde et à l'organisation mondiale du commerce.

Infos : [www.larzac2003.org](http://www.larzac2003.org)



## Paris...

### > AGiR

> Suite à la manifestation réprimée du 10 juin de la Concorde : deux cheminots, poursuivis pour incendie volontaire (ils avaient un briquet dans leur poche !), passent en procès le **jeudi 10 juillet. Rassemblement devant le Palais de Justice de Paris à 13h.**

> Le 6 juin à la fac de Tolbiac à Paris, la police charge : une crise de tétanie, une étudiante a le bras cassé, un étudiant passe en procès, **RDV de soutien le 15 juillet à 13h30 devant le Palais de justice de Paris.**

> Le procès de Ryad Kehila, employé au McDo, a eu lieu le 2 juillet devant le Tribunal correctionnelle de Nanterre(92). Plus d'une centaine de soutiens est venue pour exprimer sa solidarité. L'avocate de Ryad a brillamment démontré que l'accusation pour "outrage et rébellion" contre des policiers était fautive. Le Procureur a demandé un mois avec sursis et une amende de 1000€. Le jugement est mis en délibéré pour le 3 septembre. Soyons nombreux, donc, le **mercredi 3 septembre à 15 heures au Tribunal. RER: Nanterre-Préfecture.**

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Gennevilliers 92.

"J'ai été insulté et humilié — sale arabe, t'es pas chez toi...- pour avoir protesté et demandé des excuses car un des 4 policiers avait insulté ma sœur et ma famille. Malgré cela je ne ferai pas d'amalgame envers la police et je reste lucide, je demande simplement justice et réparation aux responsables de la Police car nous devons vivre ensemble dans le respect et la dignité sans ce soucier de la couleur, la race, la culture, la religion ou la fonction de l'autre dans notre société. Je me retrouve convoqué pour outrage et insultes à agents (RDV le 28 août 13h30 22<sup>ème</sup> chambre du Tribunal de grande instance de Nanterre), alors que ce sont 3 des 4 policiers qui m'ont manqué de respect." dit Farid.

"Nous, signataires voulons contribuer au rétablissement d'un climat serein, correct et démocratique dans notre ville et dans nos quartiers (cf. pétition de soutien)." Le 29 juin, lors d'un méchoui de quartier à la cité du Luth, les signatures de soutien affluent. "Nous, on connaît trop, ce qui est arrivé à Farid" disent les jeunes, "enfin on réagit ensemble !".

Renseignements et soutien : [homm.farid@wanadoo.fr](mailto:homm.farid@wanadoo.fr)

ou Collectif de soutien à Farid c/o A.H.G.E. 58 Bd. J.J. Rousseau 92230 Gennevilliers.

### Caluire.

Le 16 juin, Sarkozy en visite promotionnelle est présent au meeting de l'UMP à Caluire. À cette occasion, une manifestation qui regroupe entre 1000 et 2000 personnes dans le calme se trouve confronté à une violence policière totalement infondée. Charges et grenades lacrymogènes sont lancées sur les manifestants pacifiques blessant certains d'entre eux : une enseignante se dirigeant vers le métro a eu le dos brûlé par un de ces projectiles. Plus tard un jeune discute calmement assis à l'écart quand il est pris à partie très violemment par la police. Roué de coup, il est embarqué.

Le lendemain, en comparution immédiate il sera condamné à 4 mois ferme ! On l'accuse d'avoir jeté des pierres contre les policiers, ce qu'il nie formellement surtout que son épaule récemment déboîtée l'empêche de se servir de son bras directeur. Il devait se faire opérer le 25 juin. C'est sur l'unique témoignage de policiers qu'il est reconnu coupable. N'a-t-on pas voulu en faire un bouc émissaire pour couvrir la répression de cette manifestation ?

### Montpellier.

Suite à la manifestation du 10 juin dernier qui a réuni environ 50 000 personnes à Montpellier, les salariés du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon décident l'occupation de l'Opéra Comédie dès le soir même. Sans empêcher le déroulement de la représentation, environ 300 corps jonchent le sol lors de la sortie des spectateurs. Après d'interminables négociations la police, sur ordre du directeur des lieux et de la Mairie de Montpellier, intervient. Les manifestants précisent que, non-violents, ils se laisseraient expulser mais sans quitter les lieux volontairement. Les forces de l'ordre leur ont laissé 20 secondes de réflexion avant de charger et matraquer tout sur leur passage sans qu'aucun n'ait le temps de réagir.

### Non à la criminalisation de nos luttes.

Du 12 mars au 3 juin, Kamel Belkadi a été mis en détention provisoire, accusé d'avoir provoqué l'incendie détruisant l'usine Daewoo le 23 janvier dernier, après 3 mois de mobilisation contre les licenciements touchant le site. L'inculpation s'appuie sur une accusation obtenue sous la pression. Mais l'instruction n'a même pas exploré la piste patronale à qui l'incendie a profité, brisant le rapport de force engagé dans la grève et permettant à Daewoo d'accélérer la procédure de liquidation judiciaire.

Cette mesure s'inscrit dans la logique des lois sécuritaires. L'occupation d'un bâtiment public est désormais assimilable à du terrorisme alors que le PDG de Daewoo, recherché pour fraude gigantesque, bénéficie de protections au plus haut niveau. L'incarcération de Kamel nous révolte, mais ne nous étonne pas. La justice est une justice de classe.

Extrait du tract de solidarité avec Kamel.

Pour envoyer des cartes postales de protestation écrire à :

UL CGT Longwy, 132, rue de Metz, BP 90173, 54403 Longwy Cedex.

Ou par e-mail : [ulcgtlongwy@worldonline.fr](mailto:ulcgtlongwy@worldonline.fr)